

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DECISION DU MAIRE N° 2024-D047

Espace de loisirs - Diagnostic installations électriques

Mme Monique TROTIN, Maire de la Commune de Marçon,

Vu la délibération n° 2020/049 du 05/06/2020 relative aux délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire et notamment en matière de marchés publics

Vu l'inscription des crédits au budget primitif 2024 de la commune,

Considérant qu' il est nécessaire de faire un diagnostic des installations électriques présentes sur l'espace de loisirs,

DECIDE

Article n° 1 : La société SOCOTEC Équipement Le Mans, dont l'établissement est situé 167 rue de Beaugé - est retenue pour l'assistance technique en électricité, la vérification des installations électriques et la vérification des installations électriques avant mise sous tension.

Article n° 2 : Le montant total de cette intervention s'élève à 1 975€ hors taxes, soit 2 370€ toutes taxes comprises

Article n° 3 : Mention de cette décision sera faite au prochain conseil municipal

Fait à Marçon, le 15/06/2024

Le Maire,
Monique TROTIN

